



La plénière du premier semestre 2013 des CoS du [pôle ADVANCITY](#) s'est tenue le mardi 9 juillet au siège de la FNTF et a réuni plus de 160 acteurs de la ville durable : entreprises, académiques et collectivités. Quatre tables rondes ont été animées par le Président du pôle, **Jean-Louis Marchand**, qui a introduit les débats en rappelant les trois objectifs de la feuille de route stratégique pour la période 2013-2018 :



- Renforcer le savoir-faire français en s'appuyant sur le potentiel francilien
- Constituer un carrefour d'informations et d'échanges des clusters de la ville durable
- Contribuer à la promotion à l'international du savoir-faire français en matière de ville durable

Les quatre Tables rondes ([présentation](#) - [podcast](#)) :

- *Mieux vivre en ville, le marché international*
- *Société du Grand Paris : quelles coopérations avec Advancity ?*
- *Ville Durable : défis pour la recherche et la formation*
- *Comités Stratégiques : axes et calendrier de travail*



### *Mieux vivre en ville, le marché international*

A cette première table ronde, étaient invités : **Michèle Pappalardo**, nommée Fédératrice du « mieux vivre en ville » par la ministre du Commerce extérieur, **Gilles Rabin**, Conseiller Développement local et ETI auprès du ministre du Redressement productif, **Christine Balian**, Directrice Développement Economique et innovation Ile-de-France et **Patrick-Yann Dartout**, Président du groupe d'Action à l'International du COSEI, délégué international de Syntec-Ingénierie.



**Michèle Pappalardo** a présenté sa mission de fédératrice auprès des acteurs français de la ville durable : coordonner les filières d'excellence dont ils sont issus pour construire collectivement une offre de ville plus performante. Cette concertation permet d'accélérer la dynamique de mise en cohérence des divers secteurs impliqués dans la conception, la production, la mise en œuvre et le pilotage des produits et services urbains de demain. Pour cela, il convient de s'entendre sur une vision partagée de la ville durable à laquelle chacun puisse contribuer en y intégrant ses projets. Sur cette base, le défi est de susciter une envie de ville durable en présentant une offre française compétitive tout en maintenant les exigences de qualité et de performance : l'une des spécificités française est et doit être sa capacité à placer l'habitant au cœur du processus de renouvellement de la ville. C'est le sens de plusieurs projets concrets s'appuyant notamment sur des outils de financement de projet à l'export comme le FASEP : au Maroc, en Chine (Chongqing et Wuhan), en Turquie et au Brésil.

**Gilles Rabin** a souligné le rôle déterminant du pôle ADVANCITY pour répondre aux défis industriels, économiques et environnementaux de la ville. Il a présenté le pôle comme un moteur d'innovation et de création d'emplois, mais aussi comme l'unique pôle qui travaille à mettre en synergie les différents acteurs de la ville durable. Actuellement, il y a la nécessité de montrer d'avantage le savoir-faire d'ADVANCITY en France et à l'étranger, en s'appuyant notamment sur des démonstrateurs, des territoires à la pointe sur le sujet et un écosystème de





PME à fort potentiel. Grâce à son réseau et au renforcement de sa capacité d'expertise, Advancity sera un élément déterminant pour transformer l'usine à projets en usine à produits sur les marchés de la ville durable.

Pour **Christine Balian**, ADVANCITY est un acteur incontournable du soutien des entreprises de la ville durable à l'international. Pour contribuer à bâtir une offre de service d'accompagnement pertinente en lien avec les acteurs régionaux, la connaissance, au plus près du terrain, des besoins des entreprises du pôle est indispensable. Pour cela, la présence des grands groupes est essentielle puisqu'ils ont un rôle de soutien à jouer sur les marchés internationaux. Ce lien entre grands groupe et PME peut se renforcer dans un cadre comme celui d'ADVANCITY.

**Patrick-Yann Dartout** a évoqué le travail fait sur la notion de vitrine de l'offre française au sein du COSEI. Il faut se focaliser sur ce qui existe et le mettre en avant sur les marchés internationaux. En France, de nombreux outils de financement sont mis à la disposition des territoires urbains pour faire sortir de terre de premières réalisations concrètes qui serviront de tremplins pour mettre en valeur les qualités de la ville française. Il faut susciter l'intérêt des décideurs urbains par des dispositifs de financements français qui permettent de prendre en compte la ville dans sa globalité. L'ingénierie française est présente dans tous les pays du monde et plus de 40% de ses 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires sont réalisés à l'international.

Au cours du débat qui a suivi, **Gilles Rabin** a souligné la nécessité de soutenir des projets globaux qui ne seraient pas limités à un petit nombre d'acteurs et a évoqué également l'importance de l'accompagnement des habitants, des services techniques et des élus avant toute mise en place de nouvelles technologies ou de services innovants. **Bruno Allenet**, membre du bureau du pôle (GDF-Suez), est intervenu pour confirmer la nécessité d'une projection groupée à l'international. L'approche intégrée des problématiques urbaines est celle qui permettra à ADVANCITY, ses membres et partenaires d'accéder à des marchés à très forts potentiels tels que le Brésil ou la Chine. **André Durbec**, vice-président international du pôle (Burgeap) a conclu cette première table-ronde en rappelant que la conjoncture actuelle était propice à l'expression d'ADVANCITY comme force de projets et de propositions pour promotion à l'international du savoir-faire français en matière de ville durable.

### **Société du Grand Paris : quelles coopérations avec Advancity ?**

La deuxième table-ronde a réuni **Alexandre Missoffe**, Directeur de cabinet du directoire de la Société du Grand Paris (SGP), et les quatre présidents des Comités Stratégiques (CoS) : **Philippe Chusseau**, président CoS Ecomobilité et fondateur de la PME Ultra-Phylum, **Christophe Gobin**, président du CoS EcoConstruction et directeur R&D Vinci Construction, **Bernard Matyjasik**, président du CoS EcoVille et directeur du programme Smart City Egis, et **Dominique Renaudet**, président du Cos Ecotechnologies, directeur Recherche Innovation Développement Durable Safège.



**Alexandre Missoffe** a rappelé l'objectif de la Société du Grand Paris (SGP) : renforcer l'attractivité d'une métropole qui contribue à hauteur de 30% au PIB de la France. Il existe déjà une signature économique forte sur certaines zones telles que la Défense, Saclay, Pleyel, le Bourget ou Marne-la-Vallée qui va se développer grâce à un programme d'aménagement qui contribuera au renforcement du dynamisme économique de tout un espace en améliorant notamment ses infrastructures. Ce projet global correspond à des investissements dans les réseaux et dans les transports de la SGP supérieurs à 25 milliards d'euros. Pour l'aménagement de ses territoires, l'objectif est de 7 000 logements par an, ce projet induira la création de 115 000 à 315 000 emplois sur les zones concernées et créera entre 15 000 et 20 000 emplois directs pour la réalisation des travaux.

Les effets ne seront donc pas visibles seulement sur les gares et réseaux de transport. Par ses investissements qui représenteront un basculement pour les secteurs concernés et pour des écosystèmes comme ADVANCITY, la SGP va valoriser les territoires et mettre en place un effet de levier qui permettra à ces espaces de connaître un surcroît d'activités et de nouveaux projets. Dès 2014 les travaux préparatoires et les négociations avec les concessionnaires sur les projets de territoire vont permettre l'implication des CoS du pôle Advancity. La SGP, qui reçoit deux délégations par semaine, peut contribuer à la mise en visibilité de l'excellence de l'offre





française. Pour cela, l'un des objectifs est d'intégrer des innovations et de contribuer à l'usage de certaines d'entre elles sur les territoires. En tant qu'acteur de la recherche de nouveaux produits et services urbains, la SGP a vocation à se rapprocher du pôle et de ses Comités Stratégiques.

La réaction du président du CoS EcoMobilité, **Philippe Chusseau**, a porté sur la façon, pour Advancity, d'aider à la réalisation du projet du Nouveau Grand Paris. Selon A. Missoffe, ADVANCITY pourrait être un atout pendant la période de définition des cahiers des charges qui peuvent intégrer des solutions innovantes et qui ont besoin de se nourrir de l'expertise des membres et partenaires du pôle.



Le président du CoS EcoConstruction, **Christophe Gobin**, a mis en avant l'opportunité offerte par le Nouveau Grand Paris de générer de multiples projets, d'accumuler de nombreuses connaissances tirées de la réplique de technologies, services et procédés à grande échelle. Il s'interroge sur la planification, le suivi et la capitalisation des résultats, connaissances et bonnes pratiques. Selon A. Missoffe, si les premiers projets sont bien étudiés, cela contribuera à créer une ligne directrice sur l'ensemble des gares du Nouveau Grand Paris. D'ici 2020, les démonstrateurs s'appuieront sur des maquettes. Puis, après les réalisations, les utilisateurs, collectivités et autres acteurs pourront profiter de l'effet vitrine et s'appuyer sur les nouvelles connaissances acquises en matière d'aménagement et d'intégration de l'innovation aux projets de territoire.

**Bernard Matyjasik**, président du CoS EcoVille, a ensuite évoqué les caractéristiques fondamentales qu'une ville devrait cumuler pour être attractive. Celle-ci doit être compétitive, consensuelle, créative et conviviale mais également prospère, sûre, résiliente... Pour qu'une ville y parvienne et déploie efficacement les nouvelles solutions à disposition, il lui faut être « une ville stratège ». Il s'est interrogé sur le lien entre Nouveau Grand Paris et ville durable et sur les moyens à mobiliser pour que « les Comités Stratégiques puissent alimenter en permanence les territoires en innovations ». Pour A. Missoffe, si le Nouveau Grand Paris veut s'affirmer au sein des métropoles mondiales, il doit devenir LA métropole de la qualité de vie et, pour cela, favoriser l'intégration de nouveaux produits et services urbains.

Enfin, le CoS EcoTechnologies, représenté par son président **Dominique Renaudet**, s'est intéressé à l'effet levier des démonstrateurs et a avancé l'idée d'une mise en cohérence du calendrier d'émergence des innovations avec celui du Nouveau Grand Paris, le tout dans une vision globale de la ville. Il a ensuite pris l'exemple des gares, dont on peut améliorer les interactions avec les autres composantes de la ville. Cela peut se faire par l'intégration de nouveaux outils accélérant une forme de symbiose de la gare avec le territoire qu'elle dessert. Pour A. Missoffe, les gares sont des superstructures, des repères urbains et des lieux de convergence. De fait, les projets innovants sont au cœur de la réflexion de la SGP et, dans ce sens, il faut pouvoir se projeter plusieurs décennies en avance en termes d'usages et de solutions. Les Comités Stratégiques d'ADVANCITY peuvent ainsi constituer le ferment d'une telle réflexion.

### **Ville Durable : défis pour la recherche et la formation**

La troisième table-ronde a rassemblé **Frédéric Louradour**, Vice-président développement durable à l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, **Gérard Hégron**, Directeur scientifique à la ville durable à l'IFSTTAR, et Directeur du GIS-MU, **Didier Chinardet**, Président de l'union nationale des syndicats français d'architecture Ile-de-France et enfin **Bruno Mesureur**, Directeur marketing et international CSTB.



**Frédéric Louradour** a présenté le projet ECECLI qui se base sur deux enseignements : tout d'abord, la prise de conscience que les métiers dans les secteurs du développement durable vont évoluer de même que les transitions entre les secteurs et les domaines. Ensuite, l'élargissement des compétences plutôt que la création de nouveaux métiers. Il faudra donc aussi développer







des passerelles en termes de formation dans les métiers pour permettre aux employés d'élargir leurs compétences dans le numérique, par exemple. En effet, la ville intelligente sera plus numérique et donc plus transversale. C'est dans la transversalité que l'on trouvera les compétences.

**Gérard Hégron** a évoqué les deux objectifs du Groupement d'Intérêt Scientifique sur la Modélisation Urbaine (GIS-MU) : tout d'abord, le décloisonnement des disciplines afin de faire côtoyer des cultures et mondes différents pour plus d'interactions. Cela implique également la maîtrise de la dynamique urbaine pour concevoir la ville et la gérer. Ensuite, il convient d'inciter davantage les chercheurs, les acteurs de la construction ou du génie civil et les architectes à travailler ensemble. Il faut également se poser les questions des vraies problématiques au niveau des recherches et développer les interactions entre praticiens et chercheurs. Selon G. Hégron, ADVANCITY a un rôle précieux et incontournable à jouer dans les développements du montage de projets et dans la diffusion de l'information aux différents acteurs.

Pour **Didier Chinardet**, il y a trois pistes à développer : la recherche, tout d'abord, comme une réflexion commune entre les chercheurs et les architectes, qui nécessite l'élaboration de produits innovants et toujours dans le but de faire baisser la facture énergétique. La formation, ensuite, autour des valeurs fondamentales du développement durable. Il faut des formations qui comprennent les aspects réglementaires, techniques, économiques mais aussi esthétiques. Enfin, il est indispensable de mettre en place une réflexion sur la programmation afin de favoriser la présence d'architectes dans les collectivités pour peser sur les plans d'urbanisme et les chartes environnementales. Pour garantir, dès la conception, un résultat probant pour des villes meilleures, il convient d'étendre et de renforcer les associations entre architectes et autres acteurs

Enfin, **Bruno Mesureur**, a soulevé l'importance des études sur la morphologie urbaine en amont des grands projets. Auparavant, les problématiques liées à la gouvernance, à la gestion des villes et celles liées aux formes urbaines étaient traitées séparément. Le choix d'indicateur est nécessaire pour caractériser les relations entre les formes d'une ville et son efficacité environnementale, économique et industrielle. En outre, la France a de « belles pépites » mais à l'international, les réponses d'entreprises françaises à des appels d'offres sont trop peu nombreuses. Pour B. Mesureur, cette lacune trouve son origine dans la dispersion des acteurs ; il rejoint alors les conclusions de la première table-ronde, en particulier sur la nécessité de construire une offre structurée et globale à l'export. Il est également revenu sur l'importance de démonstrateurs à l'international, des vitrines françaises et de l'amélioration des outils pour leur promotion marketing. Utiliser la certification peut être un des ressorts de la promotion de cette offre : par exemple, le label américain LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) n'est pas juste une certification apposée à un bâtiment mais un élément marketing, vecteur du savoir-faire des Etats-Unis. Il faut donc diffuser l'utilisation de la certification HQE de la même manière et, pourquoi pas, se doter d'une marque française de la ville durable. Pour cela, il faudra que la France change de stratégie et ne communique plus seulement sur l'aspect scientifique mais élargisse ses discours aux trois P : 'People, Planet, Profit' qui font le succès des Etats-Unis.

### **Comités Stratégiques : axes et calendrier de travail**

Avant la conclusion de la journée par Jean-Louis Marchand, la dernière séquence de l'après-midi des CoS a à nouveau réuni leurs quatre présidents: **Philippe Chusseau**, président CoS Ecomobilité et fondateur de la PME Ultra-Phylum, **Christophe Gobin**, président du CoS EcoConstruction et directeur R&D Vinci Construction, **Bernard Matyjasik**, président du CoS EcoVille et directeur du programme Smart City Egis, et **Dominique Renaudet**, président du Cos Ecotechnologies, directeur Recherche Innovation Développement Durable, Safege.

- [Axes et calendrier de travail du CoS EcoTechnologies](#)
- [Axes et calendrier de travail du CoS EcoConstruction](#)
- [Axes et calendrier de travail du CoS EcoMobilité](#)
- [Axes et calendrier de travail du CoS EcoVille](#)

